



Nous avons le plaisir de vous informer qu'une plateforme téléphonique et des permanences physiques vont être mises en place à la section syndicale du lundi au vendredi de 10h à 17h à partir du 10/12/2020.

Nos habitudes de travail, nos déplacements et de nos rencontres sont totalement balayées par les restrictions dues à la Covid19. Notre génération n'a pas la mémoire d'une situation semblable, nous faisons constat que cette crise sanitaire, et notamment le confinement, peut ne pas être vécue de la même manière chez les uns et chez les autres.

Lors de ces permanences vous pourrez nous exposer vos difficultés et serez accompagné sur les démarches administratives.

Voici des exemples de sujets qui pourront être abordés :

- Aide à la création du compte CPF,
- Accompagnement juridique, mise en relation avec des avocats spécialisés de la CFDT en droit du travail, droit de la famille, droit immobilier, droit à la consommation [...]
- Accompagnement pour l'AG2R,
- Questions sur l'invalidité,
- Accompagnement sur les problématiques de paye,
- Accompagnement pour l'aide au logement,
- Accompagnement pour les ruptures conventionnelles,
- Besoins d'information sur les différents outils de mobilité et de la formation, et de l'accompagnement à la reconversion professionnelle
- Questions sur les conditions de travail, et questions diverses ...

A la section CFDT Disneyland Paris, nous sommes là pour vous.

A bientôt

SECTION SYNDICALE C.F.D.T.
EURODISNEY S.A.S./S.C.A/E.D.S.C.A./E.D.S.
B.P. 100 Bâtiment MARY POPPINS
77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 04
Tél. 01 64 74 48 57 ou 01 64 74 48 76
Site : www.cfdt-disney.fr
Mail : dlp.cfdt@diney.com